L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 1er NOVEMBRE 1861. — G. F. WEISSE, E. DUFOUR, F. LIMET, S. HARBY

Nouvelle-Orléans,
VENDREDI MATIN, 1er NOVEMBRE.

Les élections.

Deux élections doivent avoir lieu en Louisiane la semaine prochaine ; la première le lundi 4 novembre, pour les sénateurs et représentants à la législature d'Etat, les collecteurs et assesseurs d'Etat, et, dans la paroisse d'Orléans, pour deux shérifs, le coroner, six juges de paix et six constables ; la seconde le mercredi, 6 novembre, pour les électeurs chargés d'élire le Président et le Vice-Président des Etats Confédérés pour un terme de six années, et pour les membres du Congrès.

En ce qui concerne la première élection, nous avons d'observation à faire qu'au sujet des sénateurs et des représentants. Les circonstances exigent que la Nouvelle-Orléans se fasse représenter à la législature par des hommes capables et consciencieux qui puissent discuter d'une façon désintéressée les intérêts généraux de l'Etat et les intérêts particuliers de la ville, qui recherchent se faire rendre un compte exact des millions qui ont été dépensées depuis le mois de janvier dernier.

Il ne faut ni des spéculateurs, dont l'unique but soit de faire passer des bills pour eux ou leurs amis, ni des hommes animés par un esprit étroit de parti et prêts à tout approuver ou à tout critiquer. Il y a en présence trois listes de candidats, celle des citoyens, celle du parti américain du Sud et celle intitulée "Confederate Ticket." Or nous croyons que la plupart des électeurs ne s'attacheront pas à voter exclusivement pour telle ou telle liste, mais qu'ils choisiront parmi tous les noms offerts au public ceux qui se recommandent le plus par le caractère et la capacité.

La ville entière est appelée à voter pour deux sénateurs et bien qu'il y ait trois listes, il n'y a que quatre candidats présentés, qui sont MM. Labatut, John Laidlaw, A. H. May et E. Adams. Ce sont quatre noms respectables, quels que soient les deux qui sortent de l'urne, la ville de la Nouvelle Orléans sera bien représentée au Sénat. Pour les représentants le vote se fait par district et les électeurs de chaque district ont à choisir entre les divers candidats ceux qui leur offriront le plus de garanties. Dans plusieurs districts les mêmes noms figurent sur deux listes.

Quant aux places de shérifs, de coroner et autres, c'est une affaire de préférence personnelle et nous n'avons rien de particulier à dire à ce sujet.

L'élection à laquelle le peuple de la Louisiane doit attacher le plus d'importance c'est l'élection qui aura lieu mercredi pour les électeurs présidentiels et pour le Congrès. Bien qu'il n'y ait qu'une seule liste d'électeurs et que le peuple du Sud soit unanime en faveur de l'élection de Jefferson Davis et d'Alexander H. Stephens à la présidence et à la vice-présidence des Etats Confédérés, nous croyons qu'il importe de constater cette unanimité par un vote imposant, et nous considérons comme un devoir pour tout citoyen qui n'a pas d'empêchement d'aller déposer son vote dans l'urne.

Cette élection doit, en effet, constituer le gouvernement régulier de la Confédération et faire passer de l'état provisoire à l'état définitif. Elle aura un grand poids dans la question de la reconnaissance des Etats Confédérés, elle consacrera la légitimité du gouvernement, fondé sur la souveraineté du peuple exprimée par le moyen du scrutin. On comprend donc que plus le vote sera considérable plus il aura d'influence au dehors. Et comme nous avons près de 100,000 soldats absents de leurs Etats et qui ne pourront voter, il faut que tous ceux qui le peuvent fassent preuve de zèle pour éviter qu'on attribue les abstentions à l'indifférence ou à l'esprit d'opposition.

Le choix des membres du Congrès doit plus [illegible] être dégagé de tout esprit de parti. Il faut, bien entendu, que nos représentants soient avant tout profondément dévoués à la cause du Sud, mais, comme à cet égard les opinions dont les candidats ont été mises en avant ne laissent rien à désirer, il faut que les électeurs fassent sur d'autres conditions. Or, il faut que chaque Etat doit envoyer au premier Congrès des Etats Confédérés ses hommes les plus éminents et les plus capables, des hommes que recommande l'intégrité de leur caractère et qui aient déjà donné des preuves de leur capacité politique, car il ne faut pas se dissimuler que la prochaine assemblée aura à régler les plus graves questions de politique internationale, de tarif et de commerce, et la Louisiane, par sa position exceptionnelle dans le Sud, a besoin de compter sur les lumières et l'expérience de ses représentants dans l'intérêt de son avenir.

La convention n'avait envoyé au Congrès provisoire que quatre délégués représentant les quatre districts congressionnels. D'après la nouvelle constitution, notre Etat a droit à six membres au Congrès. Des quatre délégués, trois sont portés comme candidats : MM. Conrad, Kenner, Perkins ; le quatrième M. A. Marshall a refusé d'être mis sur les rangs. Il faut que ces trois citoyens éminents, plusieurs autres noms mis en avant et recommandables à d'autres titres. C'est aux électeurs à choisir les hommes de plus d'expérience politique lorsque cette égalité entre eux sous d'autres rapports.

La Nouvelle-Orléans est divisée entre le premier et le second District Congressionnel. La partie de la ville qui s'étend de la rue Canal jusqu'à la paroisse St-Bernard, forme avec les paroisses St-Bernard, Plaquemines, Jefferson et Washington le premier District congressionnel. Les candidats dans ce District sont M. Ch. Villeré porté sur la liste des citoyens, A. Graihe, porté par des électeurs de la Nouvelle Orléans, Ch. de Blanc, jr., porté par le parti américain et deux autres, le docteur [illegible] et M. Rufus Dolbear. Le second District congressionnel comprend le reste de la Nouvelle Orléans sur les deux rives et la paroisse Jefferson. Les candidats sont l'honorable Ch. Conrad, ancien secrétaire de la guerre sous la présidence de Fillmore et membre actuel du Congrès provisoire, M. W. R. Adams, porté par le parti américain, et Samuel C. Reid qui s'est retiré cependant.

Les banques aux sinistrés.—Un correspondant nous fait observer que la rareté des pièces monnayées pourrait nuire aux quêtes qui doivent être faites demain aux portes des cimetières, et il nous suggère un moyen de parer à cet inconvénient. Les banques pourraient, pour cette circonstance, fournir aux présidents des sociétés une certaine quantité de billets et de pièces de 50 cents pour leur faire donner du change aux personnes qui n'auraient de billets au moins un dollar. A la fin de la journée on aurait probablement assez d'espèces pour rendre aux banques ce qu'elles auraient avancé. Un arrangement analogue pourrait être fait avec le trésor de la ville. En tous cas les sociétés qui seront chargées des quêtes feront bien de prendre des mesures pour pouvoir donner du change dans une certaine limite, si elles désirent que leurs quêtes soient fructueuses. Mais pour éviter la déception il ne faudrait donner du change qu'aux personnes qui donneraient une somme plus forte que l'escompte auquel les loups cerviers ont soumis les espèces.

Arrestation de faux Californiens.—Mercredi vers une heure de l'après-midi, le lieutenant Kimbel et l'officier Heidingsfelder, du Second District, ont arrêté les deux vendeurs de poudre d'or. Une personne qui venait de lire dans le bureau du recorder la description donnée par l'Abeille de ces deux prétendus Californiens, aperçut à la porte un homme répondant parfaitement au signalement et tenant à la main un sac en peau de daim. Il lui demanda ce qu'il avait dans ces sacs.—De la poudre d'or, répondit l'industriel qui avait ou la mine de ne pas lire le journal. Le monsieur alla de suite avertir le lieutenant Kimbel qui arrêta le soi-disant Californien. Celui-ci dit se nommer A. Haighton, et interrogé sur le compte de son associé il prétendit ne pas en savoir le nom ni la demeure. Mais l'officier Heidingsfelder se rappela avoir vu la veille avec lui un nommé Jos A. Berkmann qui demeure rue d'Orléans, et il alla avec le lieutenant l'arrêter. Un affidavit a été fait contre eux et l'affaire sera bientôt examinée.

Il paraît que les deux accusés ont été parfaitement reconnus. Ils ont avoué que leur marchandise était de véritable pierre de touche et les acides ont donné le démenti le plus formel. Le sac que leur poudre mélangée de paillettes est simplement imitée, grâce à un mélange [illegible] diverses matières, que le [illegible] bijoutier s'y laisserait prendre à [illegible] que la [illegible] entre le [illegible] qui a [illegible] de s'aperçu de [illegible] qu'il n'eût pas songé à vérifier [illegible] ... on ne le fait pas habituellement. ... On n'est pas sûr [illegible] il en avait [illegible] ceux complotaient [illegible] la suite desquels il [illegible] les voyageurs n'auront [illegible] Des [illegible] à celle dont [illegible] victime [illegible] l'[illegible]

...à San Francisco sur une large échelle. On fabrique de la fausse poudre d'or que l'on mélangea à de la vraie, et un grand nombre de maisons furent dupes du stratagème, car la fraude ne fut reconnue qu'en Europe. Si quelque autre bijoutier a déjà acheté de cette poudre d'émeri qui est bien d'aller faire sa déclaration devant le recorder du Second District.

Par le Télégraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

(DEPECHES DE L'APRES-MIDI.)

Jugement des corsaires du Savannah.

Richmond 31 octobre—Les derniers journaux de New York disent que le jugement de l'équipage du corsaire *Savannah* continue. M. Longue défend les prisonniers. Parmi les moyens de défense, il dit que les prisonniers étaient au service de ce qu'ils considéraient comme un gouvernement *de facto*. Il récuse la juridiction de la cour et prétend que les prisonniers, ayant été pris par le *Minnesota* dans la rade de Hampton, étaient dans la juridiction de la Virginie, le seul Etat où ils peuvent être légalement jugés. L'affaire devait être reprise le lendemain.

Nouvelles du Nord.

Le navire Matapan, de Glasgow, a été saisi, parce qu'une partie appartient à des personnes de la Nouvelle Orléans.

Le *Baltimore South* de vendredi dernier dit que la force qui était à bord de la flotte fédérale dans la rade de Hampton, se compose de trente à quarante mille hommes, et que sa destination est probablement un point rapproché du Sud.

Plusieurs journaux de New York se plaignent de la suppression de la vérité sur les pertes éprouvées par les fédéraux à Leesburg.

Des dépêches de Wheeling du 24 portent que l'élection dans l'ouest de la Virginie est en faveur de la division de l'Etat.

Des avis de Washington de vendredi portent que le blocus du Potomac est complet, et que le transport des armes et des munitions par chemin de fer est une nécessité absolue.

On a des nouvelles de Wilmington, Caroline du Nord, jusqu'à hier soir, neuf heures. La flotte fédérale n'avait pas encore paru. Tout est tranquille.

NOUVELLES D'EUROPE.

Arrivée du City of Baltimore.

HAUSSE SUR LE COTON.

Nashville, 31 octobre.—Le steamer *City of Baltimore* a touché à St Jean de Terre Neuve, le 25, avec des nouvelles d'Europe, du 16 courant.

Les ventes de coton à Liverpool, du 14 et du 15, se montaient à 30,000 balles dont 15,000 prises pour la spéculation et l'exportation. Le 16, les ventes ont été de 25,000 balles à une hausse de 1/8 à 1/4.

Les avis de Manchester sont favorables, les détenteurs demandant une hausse.

Les céréales sont actives ; toutes les qualités ont haussé.

Le comte Russell, dans un discours à Newcastle, a parlé des affaires américaines, et a dit que l'Angleterre n'avait pas de raison d'intervenir ; mais qu'elle devrait surveiller le cours des événements, et que si elle pouvait intervenir elle devrait le faire pour la cause de la liberté et de l'humanité. Il a dit qu'il ne pouvait voir comment l'harmonie pourrait être rétablie soit par la rédition soit par la conquête du Sud.

Les manufactures de coton en Espagne ferment par suite du manque de matière première.

(DEPECHES DE NUIT.)

Intéressante correspondance.

Richmond, 31 octobre.—Le *Whig* publie ce matin la correspondance entre le brigadier général W. H. T. Walker et le secrétaire de la guerre, au sujet de la démission du premier.

Le général Walker, exposant les raisons qui ont motivé sa démission, dit qu'il a vu placer au-dessus de lui de jeunes officiers qui étaient sous ses ordres dans l'ancien service ; que le gouvernement, non content d'avoir placé au dessus de lui ses propres compatriotes, avait fait venir de New York le général Lovell, qui occupait un emploi public à New York, au moment de la bataille de Manassas, pour en faire un major général et le placer à la tête d'hommes du Sud ; et enfin que, pour couronner l'œuvre, la brigade commandée par lui, Walker, lui avait été retirée et donnée à l'un de ses plus jeunes colonels, dont on avait fait un brigadier-général. Il termine sa lettre par ces mots :

"On était en droit de supposer qu'un membre du cabinet qui a lui-même été soldat, y aurait regardé à deux fois avant de froisser la juste susceptibilité de vieux soldats. La cause sacrée pour laquelle j'ai tiré mon épée, je la défendrai dans mon Etat natal, mais je ne condescendrai pas à supporter plus longtemps les insultes et les indignités de l'Exécutif."

Le secrétaire de la guerre répond qu'il se doit à lui-même de faire remarquer l'inconvenance qu'il y a, de la part du brigadier général Walker, à se servir du département de la guerre pour lui faire parvenir des commentaires insultants et offensants pour le Président de la Confédération du Sud. Il dit que le seul tort du Président est de ne pas avoir choisi le brigadier-général Walker pour major-général, et que dans la nomination des officiers généraux, la question de promotion n'a rien à faire. La loi donne d'une manière expresse au Président le pouvoir de nommer les officiers de l'armée, et ce n'est pas porter atteinte aux droits d'un officier quels que soient d'ailleurs ses services, que de lui en préférer un autre pour lui confier le commandement d'une division.

La démission du général Walker est acceptée.

En répliquant au secrétaire de la guerre au sujet de l'inconvenance qui lui est reprochée, le général Walker dit que le département de la guerre est le seul canal qu'il doit légalement employer pour envoyer sa démission, et que si le secrétaire provisoire du département de la guerre ignore cet usage, cela tient à ce qu'il est fort peu au courant des affaires de ce département.

Départ des ministres.—Accueil qu'ils ont reçu à la Havane. — Retour du steamer à Charleston.

Augusta, 31 oct.—Le *Charleston Mercury*, de ce matin, dit en parlant du départ des ministres confédérés et du retour du steamer *Theodora* :

"Les ministres ont quitté Charleston le 11 du courant. Il y avait avec MM. Mason et Slidell, M. McFarland, secrétaire de M. Mason, madame et deux demoiselles Slidell, M. Eustis, secrétaire de M. Slidell, madame Eustis (la fille du banquier Corcoran, du Fort Lafayette), le colonel Lemat et autres.

Les voyageurs sont arrivés à Nassau cette nuit, à Cardenas le 16, à la Havane le 17, où ils ont été reçus avec enthousiasme. Les dames de la Havane ont offert un pavillon au steamer, et les dames de Matanzas ont offert un drapeau à la grande légion de Hampton.

Le steamer *Theodora* est de retour avec une riche cargaison. Il rapporte que le *Key-Stone State* a capturé un steamer du Sud, chargé d'armes et de munitions de guerre, et l'a emmené à New York.

Arrivée de l'Hon. R. R. Meade—Offres de service par un officier anglais—La cause du Sud en Europe—Autre arrivée importante.

Augusta, 31 octobre — Le *Savannah Republican* de ce matin annonce l'arrivée de l'hon. R. R. Meade, de la Virginie, ex ministre des Etats Unis au Brésil, qui se rend à Richmond.

Le capitaine J. J. Short, de la marine anglaise, a résigné ses fonctions et est arrivé parmi nous. Il offre ses services au président Davis.

Plusieurs Caroliniens sont aussi arrivés d'Europe. Ils rapportent que la France et l'Angleterre sympathisent fortement avec la Confédération du Sud.

Une riche cargaison de café, de munitions de guerre, de salpêtre, de soufre, de mousquets et de sabres est arrivée dans le Sud.

Les habitants de la Havane ont offert un pavillon à un navire confédéré qui était dans le port, et ont donné un grand dîner aux officiers de ce navire et aux passagers se trouvant à son bord.

Départ de prisonniers.—Arrivée du général Lee.—Les fédéraux blessés à Leesburg.

Richmond, 31 octobre.—150 prisonniers sont partis aujourd'hui de Richmond. On les dirige sur Colombia (Caroline du Sud.)

Huit nouveaux prisonniers sont arrivés ici cette après-midi, quatre de Leesburg et quatre de Fairfax.

Le général Lee est arrivé de Jackson River et dit que tout est tranquille.

Le *Baltimore Clipper* de samedi publie une liste partielle des fédéraux blessés à Leesburg. Voici cette liste : 15e Massachusetts, 44; 20e Massachusetts, 32; régiment de Tammany, 8; régiment de la Californie, 44; 3e Rhode Island, 6; First Federal Battery Artillery, 2; cavalerie, 1; tués dans le Tammany Regiment, 10. Le *Clipper* omet 40 Yankees blessés qui se trouvent en ce moment à Leesburg.

Une dépêche insérée dans le *Clipper* dit que Lincoln a nommé un commissaire chargé de se rendre à St-Louis et d'examiner les comptes de Frémont.

Rien d'intéressant du camp jusqu'à six heures du soir, aujourd'hui.

Dernières nouvelles de Leesburg.

Augusta, 31 octobre.—Le *Charleston Courier* a une dépêche spéciale de Richmond, qui dit que, après la bataille de Leesburg, le 13e régiment du Mississippi rencontra 3560 Lincolnistes qui s'avançaient vers Leesburg ; ils quittaient le Edward's Ferry.

Le colonel Barksdale les refoula dans leurs retranchements, en leur tuant et blessant plus de 40 hommes. Les confédérés ont perdu le lieutenant Fisker et un soldat nommé Simons. Ils ont eu aussi quelques hommes légèrement blessés.

Le colonel Barksdale tient maintenant l'ennemi en échec.

LA BATAILLE DES PASSES.—Le Tuscarora et le Richmond.—L'armée du général Price à Springfield.—Sigel et Lane à deux journées de Price.—Mise en liberté de l'éditeur du Freeman's Journal.

Nashville, 31 octobre.—On a reçu à Washington, une dépêche du commodore McKean, relative à la bataille des Passes.

Le capitaine Pope, du *Richmond*, rapporte que le *Manassas* a fait un trou dans la coque du *Richmond*, à 2 pieds au-dessous de la ligne de flottaison. Le trou avait 5 pouces de circonférence.

La première alarme donnée au moment où le *Manassas* passait devant le *Richmond*, il envoya contre lui une bordée entière. (?)

Le *Richmond* alluma alors un fanal rouge en signe de danger, et toute la flotte fut ainsi en très peu de minutes, le *Richmond* compris [illegible] retraite.

[illegible] la barre, mais le *Richmond* [illegible] le commo[dore] [illegible] le *Vincennes* [illegible]

après avoir préparé une mèche correspondant aux poudres, et y avoir mis le feu ; mais il n'y a pas eu d'explosion.

Le trou fait à la coque du *Richmond* fut aussitôt bouché et il fit si peu d'eau que les petites pompes suffirent à la vider. Le dommage se réduit à quelques planches à remettre.

Une dépêche de Rolla, Mo, dit que toutes les bandes de Rebelles qui infestaient le pays à l'ouest de Rolla se concentrent à Springfield, où une partie de l'armée de Price est arrivée, et le reste attendu sous peu.

Le colonel Boyd, du 24me Missouri, a lancé une proclamation de Pilot Knob, annonçant que la proclamation de Fremont sera rigoureusement exécutée dans les comtés de Jefferson, St Francis, Washington et Irontown ; et aussi que les délinquants seront fusillés sommairement, et que ceux qui sympathiseront avec les rebelles et leur donneront des renseignements, seront traités comme des espions.

Une dépêche de St Louis, du 25, dit que Sigel et Lane sont à deux journées de Price, et qu'ils espèrent lui livrer combat à Springfield.

Le télégraphe du Pacifique a été terminé jusqu'à San Francisco le 24.

James A. McMasters, rédacteur du *Freeman's Journal*, détenu au fort Lafayette, a été mis en liberté. On l'a obligé préalablement à prêter serment d'allégeance, ce qu'il a fait en protestant contre l'injustice, l'illégalité et la tyrannie d'une pareille obligation.

JEFF. THOMPSON À MEMPHIS. — L'aventureux et brave général Thompson était à Memphis le 29. Dans une allocution qu'il a prononcée au théâtre il a dit que sa petite armée de 1,600 hommes avait fait 500 milles, livré des combats presque tous les jours, tué 500 ennemis et était revenue plus nombreuse qu'elle n'était partie après avoir accompli l'objet de l'expédition ordonnée par le général Johnston.

LE COMMODORE HOLLINS.— Mardi dernier le commodore G. W. Hollins, de la marine confédérée, a reçu la lettre suivante du secrétaire de la marine en même temps que la nouvelle de sa nomination comme officier commandant de la station navale de la Nouvelle Orléans à la date du 12 octobre, jour de sa victoire aux passes.

Département de la marine confédérée.
Richmond, 36 octobre 1861.

Monsieur—Votre rapport officiel de la bataille navale entre une partie de votre escadre, et celle de l'ennemi dans le Mississippi, le 12 courant, a été reçu.

La conception et l'exécution de cette entreprise, par laquelle, avec une force inférieure même à celle d'un seul vaisseau de la flotte ennemie, vous avez attaqué quatre navires et les avez chassés devant vous du fleuve, et avez détruit ses préparatifs d'occupation, fait le plus grand honneur à vous et aux hommes sous vos ordres ; et en exprimant à vous et par votre entremise à vos officiers et à vos hommes, sa haute appréciation de la bravoure, de l'habileté et du zèle qui ont signalé la conduite de tous, le département partage la conviction que les effets et l'importance de votre brillant triomphe, si décisif et si important qu'il ait été, sont encore bien au-dessus de ses résultats apparents.

Je suis, &c, S. R. MALLORY, Secrétaire de la marine.

CHRONIQUE LOCALE.

L'ARTILLERIE WATSON—On sait qu'à la suite de plaintes adressées par un grand nombre de membres de cette compagnie au général Polk contre leur commandant, le capitaine Beltzhoover, la compagnie a failli être désorganisée complètement. Comme moyen terme le général Polk a transféré dans la compagnie d'artillerie de la Pointe Coupée, capitaine Stewart, les 40 jeunes gens dont les noms suivent. Leurs familles apprendront avec plaisir qu'ils ont maintenant assurés d'être traités avec les égards qui sont dûs à des volontaires qui s'engagent pour la défense du pays :

P E Dreux, E Dubertrand, S Joubert, E P Leguère, E C Legendre, J V Alme O, M d'Abbigné, R Ortol, P Delmas, W A Fletter J G Ruffin, P Coiron, E Rebelot Charles Riedel, A Gutinel, Warder, E L Cutler Ready, J S Collet, J K McNeil, Lebon, E Gannon, McAvine Schumaker, H Bourgeois, H Vienne, F Sel, F Dubois, Dumaine, S Sachmain, Lemenu, Cl. Vautin, A Schmit, H Allen, S Plantevigne, E Soulignay, J Dousset Jr, J Lafosse, P A Hebrard Jr, Stiller.

Enlèvement d'une petite fille blanche par une négresse marronne.—Samedi dernier, dans la matinée, la petite fille de M. François Brunet, demeurant au coin des rues de Chartres et Toulouse, charmante enfant de quatre ans, disparut sans qu'on pût s'expliquer comment, et M. Brunet en donna aussitôt avis au public par la voie des journaux, promettant une récompense à la personne qui lui ramènerait l'enfant. Il apprit que la petite Madeleine était à jouer sur le seuil de la porte, quand une négresse s'arrêta à causer et à jouer avec elle, l'entraînant ainsi peu à peu. On peut juger de la douleur du malheureux père, à cette nouvelle, car il aimait son enfant avec excès, il était possible, à cause de son jeune âge, qu'il ne la retrouvât jamais. Il ne s'était d'un autre côté, qu'elle n'était seulement pas négresse ; elle aurait déjà pu rencontrer la maison. Mercredi dernier, vers le soir, un officier de police, du 3me District, se rendit sur l'ancien champ de bataille, dans la paroisse St-Bernard, afin de visiter les nouvelles fortifications, et on se dirigeait vers le bois, il rencontra une négresse avec l'enfant marchant à son côté.

L'officier trouvant fort étrange de rencontrer une négresse d'enfant, dans un lieu aussi reculé, lui demanda quelle était cette enfant. La négresse répondit qu'elle était venue pour voir les soldats, et que l'enfant était la fille de l'un des capitaines du camp. L'officier alors conduisit la négresse et l'enfant au camp, et il fut bientôt la preuve que la négresse mentait. Celle-ci, effrayée de la tournure que prenait l'affaire, finit par avouer qu'elle avait volé l'enfant ; mais qu'elle ignorait le nom de ses parents.

L'officier revint en ville avec l'enfant et l'esclave et les conduisit au bureau de police du Troisième District ; puis il prit les journaux de la ville et trouva promptement le nom des parents de l'enfant. L'esclave se nomme Louise ; elle appartient à Madame E. C. Hunter, rue Jackson, No 168, Quatrième District. Elle est marronne depuis un mois environ, et a passé la nuit de vendredi à samedi à danser chez Jerôme, qui fut à la maison de M. Brunet.

M. Brunet a fait un affidavit contre elle pour vol d'enfant. Louise a été envoyée en prison en attendant l'examen de l'affaire.

Découverte d'un crane.— On a fait une étrange découverte, hier matin, dans le Troisième District. Un petit espagnol dont la famille habite une maison de la rue de la Paix, près Casacalvo, s'étant glissé sous la cuisine pour attraper une poule, aperçut un crâne ; il alla de suite en prévenir ses parents qui ramassèrent le crâne et firent appeler M. Serapara. Celui-ci se transporta sur les lieux et communiqua le fait au lieutenant Mazarat.

La grosseur des dents, la longueur et la couleur des cheveux indiquent que c'est le crâne d'une jeune fille de quinze ans. Il était enveloppé dans un voile de barège foncé et un couteau était planté au-dessus de l'œil gauche.

Un de nos confrères est d'opinion que cette tête appartenait à un étudiant en médecine ; c'est possible mais guère probable.

En arrivant à l'endroit indiqué, le député de M. Bosch fit enlever le plancher de la cuisine, mais on n'a rien trouvé dessous. Le crâne était à la même place depuis quatre ans au moins, à en juger par le degré de décomposition, et la cuisine ayant été bâtie, il y a sept ans, on a dû l'y jeter entre 1854 et 1857, peut-être bien vers 1855.

Une famille espagnole du nom de Nattes occupait la propriété avant les locataires actuels, mais depuis 1857, Le propriétaire demeure en France.—On peut voir le crâne au bureau du coroner.

L'Ordonnance du pain—MM. Rollin & Co, Martin & Brother, J P. Carrère, Barthélemy Breger et H. L. Gautier ont comparu hier devant le recorder Gastinel pour répondre à l'accusation d'avoir vendu, au marché Trémé, du pain qui n'avait pas le poids voulu.

Il a été prouvé que le Maire n'avait pas publié l'avis officiel hebdomadaire, et le magistrat a prononcé l'acquittement des accusés.

Entre abêlles.—Michael McCue et T. A. Lester, membres de la compagnie de Lake Providence Cadets se sont pris de querelle, hier après-midi, en débarquant du ferry du Troisième District.

Lester a reçu un coup de poignard dans le ventre ; on craint que la blessure ne soit mortelle.

Le blessé a été transporté à l'hôpital.

L'officier Lellmendorfe a arrêté McCue, James Stafford et John O'Brien. Deux autres membres du corps, ont été incarcérés, comme témoins, par l'officier Bellery.

Incendie.—Hier, vers 2 heures du matin, la maison de résidence, à 2 étages située rue de la Douane, entre Villeré et Robertson, et occupée par la femme Nelly Bremer, a été la proie des flammes. Le feu a été mis par un incendiaire. La maison valait environ deux mille piastres ; mais elle renfermait pour dix mille piastres de mobilier.

Recorder Gastinel.—Jos Berry est accusé d'avoir volé un hamecon et une chaise en or dans une mauvaise maison de l'encoignure des rues Trémé et Conti. La plainte est formulée par Pierrot Loiselle.

Joséphine Schneider dit qu'Anne Bean lui a volé du linge.

D. Katzenstein se plaint d'avoir été battu par Emile Bechler.

Michelle Ferrague est accusé d'avoir frappé Saisy Bruen.

M. et Mme D. Katzenstein se plaignent d'avoir été insultés par Emile Bechler et Peter Davis.

Mme Antony Roque, f. c. l. a fourni cautionnement pour répondre de sa bonne conduite envers Joseph Drez, h. c. l.

Mme Catherine et M. Jean George sont accusés d'insulter continuellement Christin sur Rupt.

Célestin Jolly et Christian Geiser sont accusés d'avoir violé l'une des ordonnances de la ville en jetant des ordures dans la rue.

FEUILLETON.

LA FILLE DE SATAN.

XV

LE PAVILLON INCONNU (suite).

Le lendemain arriva la réponse suivante :

"La duchesse de Montbazon à M. de Rosny.

"Votre étrange lettre a fait venir une larme à ma paupière, un sourire sur mes lèvres.

"Une larme...... Dans quel monde vivons-nous, mon Dieu ! il ne s'y trouve donc pas un sentiment pareil, pas un amour assez vrai, assez fort pour triompher des plus indignes faiblesses, des craintes puériles, des doutes extravagants qui empoisonnent volontiers les mouvements d'une femme lorsqu'elle relève ses cheveux devant la glace ou arrange des fleurs dans leurs vases ? Est-ce la faute des hommes qui n'ont que le cœur bien placé ? Est-ce celle des femmes de notre temps, qui, à force de galanterie, ont fait perdre la conscience de l'amour ?..... mais quelle pitié, que le plus beau des sentiments soit le plus chargé de fautes !

"Un sourire...... Oui, Georges, un sourire moqueur, lorsque j'ai vu cet officier qui a fait, à dix huit ans, les campagnes de Bretagne et de Hollande, qui était un guerrier avant d'être un homme, ce chef militaire placé au poste où il faut le plus de calme et ferme vaillance, à la garde du roi, le capitaine de Rosny, enfin, avoir peur de rencontrer un esprit de l'autre monde, comme un pauvre enfant qu'on enverrait seul, le soir, gagner son berceau.

"Et cela sans cause...... Sans cause ce ne serait rien encore, car l'esprit porte toujours ses chimères à côté de ses pensées, comme l'arbre un peu de mousse vaine à côté du fruit...... mais par suite d'une découverte puérile et de propos bien vulgaires.

"Cette ruine, monsieur de Rosny, je regrette de vous le dire, car on aime toujours ses illusions, on a de douces préférences pour le mensonge, cette ruine est ma maison de campagne ;

"Je m'explique : ma maison de campagne dans les siècles passés. Cette masure était en vente à vil prix ; mon père me l'a achetée pour m'en faire présent. Je me suis amusée à y mettre un ameublement, des décors du même temps que ses murailles, à la reconstruire dans son ensemble. Eh bien, on va à la campagne pour changer de place ; moi je vais là pour changer de place dans le cours du temps, pour respirer l'air du quatorzième siècle.

"Voilà tout le mystère.

"Pourquoi ne le dis-je pas ? parce qu'on viendrait m'y voir et que je ne le veux pas. Je ne puis y inviter des seigneurs de la cour de Charles V ; et vous comprenez parfaitement que la présence de ceux d'aujourd'hui dépareillerait mon édifice.

"Ce sanctuaire est gardé par un muet. C'est l'infirmité de ce pauvre enfant qui m'a fait le recueillir. Je pouvais le mettre parmi mes pages ; mais son malheur lui eût fait une infériorité au milieu d'eux. Pour qu'il fût leur égal, pour qu'il eût au même degré la douce condition que je donne aux autres, il fallait l'isoler ; je l'ai attaché à ma maison isolée.

"Hélas ! voilà des explications bien naturelles. Avouez que c'est triste d'être ainsi rassuré et tranquille.

"Quant aux rapports qu'on vous a faits sur ce *lieu sinistre*, ils viennent sans doute des hommes du port, des lavandières. Les pauvres gens sont prodigues de sombres merveilles ; n'ayant pas d'autres richesses dont ils disposent, ils répandent le luxe économique de l'imagination autour d'eux ; ils drapent du velours noir du crime, ils décorent du brillant de la magie le petit événement qui se passe à leur porte.... Mais vous, monseigneur, n'avez-vous point assez d'autres biens pour laisser là cette jouissance des pauvres et des enfants ?

"Vous, monsieur de Rosny, vous avez accueilli ces contes parce qu'ils donnaient un aliment aux doutes, aux soupçons que vous avouez entretenir dans votre âme.

"Vraiment, vous faites grand bruit de votre amour, vous en parlez comme d'une grandeur, un exemple du cœur, comme d'une merveille de sentiment. Moi, je ne le trouve pas si parfait et admirable. Un véritable amour aurait, parmi ses éléments, la foi que les fidèles ont en Dieu. Vous ne verrez certes pas un bon chrétien accuser, à propos de rien, le Sauveur du monde, ou lui trouver toute sorte de torts, et vous, à tous moments, vous êtes prêt à douter de votre divinité, à la renier pour telle.

"Ah ! je ne vous accuse pas. Ceci tient à une chose bien triste de ce monde, à laquelle on n'a peut-être jamais pensé ; c'est que, dans les hommes, la haine est complète, implacable ; elle ne laisse pas passer une minute où l'on se reprenne à aimer son ennemi ; tandis que l'amour, bien inférieur, a toujours ses instants de soupçons, d'incertitude, de défaillance.

"Pour vos superstitieuses terreurs à mon sujet, monsieur le capitaine, je n'y répondrai rien, mais j'en appelle à vos souvenirs. Parfois, à l'*heure fatale de minuit*, vous avez été près de moi dans les salons, on vous avez partagé la voiture qui me ramenait à l'hôtel avec mon père ; vos lèvres ont parfois effleuré une boucle de mes cheveux que le vent portait jusqu'à vous ; elles se sont furtivement appuyées sur le manteau qui couvrait mes épaules ; votre main plus souvent encore a pressé la mienne. Avez-vous senti que la femme fût placée au serpent, que des trésors de beauté, selon votre expression, tombassent en feuilles mortes ou en cendre ?

"Mais non, vous cachez sous ces craintes fantastiques, dont vous vous prêtez volontiers la folie, des terreurs plus réelles.

"Vous redoutez, faible amant que vous êtes, que quelque défaut bien noir, aussi noir qu'il s'en cache parfois dans les profonds replis du cœur des femmes, ne compense en moi les dehors, selon vous, trop favorables de l'esprit et de la figure, par cette loi que rien n'est parfait dans la nature.

"Eh bien, si vous avez toute la vertu de l'amour, plutôt que de soupçonner, vous accepteriez une exception, vous croiriez à un miracle, en rendant grâce au ciel d'avoir créé une exception pour vous.

"Vous n'auriez plus peur ni de moi, ni du pavillon du bord de l'eau.

"Pauvre ruine, toute de décombres et de herbe, et plus belle, plus solide encore que les sentiments humains !

"Voilà ma conclusion, Georges...... bien triste, mais dont la tristesse vient de vos fautes.

"LUCIA."

En traçant cette lettre, Lucia-Satanis, si fière dans sa sphère exceptionnelle, si profondément renfermée en elle-même, cherchait à revêtir les apparences d'une simple femme, donnait des explications trompeuses sur son pavillon, mentait sur tout et sur elle-même.

Elle mentait pour la première fois ; c'était pour *Georges* qu'elle descendait jusque là. Il fallait qu'elle l'aimât bien.

(*A continuer.*) CLEMENCE ROBERT.

Marié, samedi le 26 octobre, par le Rév. père Booker, le juge M. M. REYNOLDS à LAURA G. TAYLOR.

Morié, le 29 octobre 1861, à la Cathédrale St Louis, par le Rev. abbé Coste, M. GUSTAVE MEILLEUR, à Mlle JULIE FIORELLA CASBERGUE, tous deux de cette ville.

Il sera chanté une GRAND'MESSE à l'Eglise St-Joseph, rue de la Commune, dimanche prochain, le 3 novembre, à 10 heures A. M.

Une quête sera faite pour le secours des *familles indigentes* de cette ville. 1er nov—3t

Pour l'armée des généraux Jeff. Thompson et Price.

NOUS expédierons, dans les DIX JOURS qui suivront cette date, des Couvertures et autres objets pour les troupes des généraux Jeff. Thompson et Price dans le Missouri. Toute contribution en argent, linge, couvertures, souliers, etc., etc., qui sera laissée chez nous sera expédiée à sa propre destination.

J. D. DAMERON & Co., 104, rue du Canal. nov—1 sem

LE soussigné n'ayant autorisé personne à le représenter comme juge d'élection, prévient ses amis et le public qu'il ne servira pas comme tel. 1 nov—3f E. A. DESSOMMES.

Nouvelle-Orléans, le 1er novembre 1861.

A dater de jour et d'un commun accord, monsieur Théodore Bailly Blanchard cesse d'être le chargé de procuration de notre maison. 1 nov—1m ED. DUPASSEUR.

GARDIENNE D'ENFANTS.

ON demande une jeune femme française pour servir de bonne d'enfants et faire un travail léger dans la maison. On préférerait une femme parlant un peu l'anglais. S'adresser au No 215 rue du Camp. 1nov—6f

Au Public.

LA PLUS GRANDE DECOUVERTE DU SIECLE.

Nouveau procédé pour reconnaître les billets contrefaits du Trésor et les billets de Banque en général.

☞ Nous appelons l'attention des banquiers, des courtiers, des négociants et du public, à la *Composition de Camille*, qui est supérieure à tout ce qui est offert jusqu'ici pour découvrir les contrefaçons lithographiques des billets du Trésor ainsi que des billets de Banque.

Aujourd'hui que le pays est inondé de billets contrefaits et surtout de la Confédération, chacun devrait avoir une bouteille de ce fluide qui, par le simple toucher, fait distinguer les bons des faux et tient sur la contrefaçon une marque qui l'empêchera toujours de passer.

Nous invitons le public à examiner notre liste de références comme garantie que l'article que nous offrons n'est pas du charlatanisme. Les personnes qui désireraient en avoir une bouteille peuvent l'avoir en s'adressant dans la rue Gravier No 42, et dans la rue de l'Hôpital, No 10 encoignure Vieille Levée ; et de Sarzana, à l'encoignure des rues Conti et Chartres, où on peut l'essayer à la satisfaction de tous.

A vendre en gros et en détail. Le véritable fluide porte notre signature. P. CAMILLE & Co

Nouvelle Orléans, 28 octobre 1861.

Nous, soussignés, avons examiné avec soin et essayé l'invention de P. *Camille & Co* pour découvrir les faux billets de la Confédération et des Banques. Nous la recommandons sans hésitation comme une des plus précieuses du siècle.

THOMAS O. MOORE, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
JOHN T. MONROE, Maire de la ville de la Nlle Orléans.
MAJ. M. GRIVOT, Adjudant Général.
GEO. W. HYNSON & Co,
W. H. DAMERON, Président de la Banque d'Orléans.
THOS. SLOO, Président de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.
GEORGE A. FREERT, Caissier de la Banque de l'Union.
J. P. FOWLER, Maison de G. Yale & Co.
R. WILLIAMSON,
A. BOWLING, Maison de Post, Simms & Co.

E. L. NIMMO,	A. S. JAMES,
J. A. LUM & CO,	JOHN D. BEIN & SON,
JOHN W. WATSON,	EUGENE DURELL,
THEO. O. STARK,	THEO. L. McGILL,
J. STEVENS,	ROBERT SCOTT,
J. HERNSHEIM,	B. & J. MYERS,
CHARLES OURE,	ARTEMON HILL,
JOHN A. TURNELL,	S. PIFFET,
THOS. J. BECK,	ROBT HARE,

Les commandes seront promptement exécutées lorsqu'elles seront adressées à P. CAMILLE & Co. 1 nov—3f

CONSULAT DE FRANCE.

Avis mensuel,—novembre 1861.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

Aubel, Mme Vve	Godet, Jean Baptiste
Aceebo, Mme, née Annatte	Gaigoux, Guillaume dit Méret
	Brodart
Bost, Emmanuel	Guignier, Charles
Baizot, Marc	Giblet, Honorine, Mlle
Bougier, Marie Antoine et Philippe	Goffin, relieur
	Hérr, Jean dit Julien
Beauvallet, Hippolyte	Hongue, Guillaume
Biette, Alfred	Hetrouh, Charles
Blaise, Joseph et Auguste	Jubel Rémy, Mme Vve, née Buléry
Boutant, P	
Bouchard, Louis Pascal	Jarlier, Nicolas-Jacques
Crine, René Julien	Knops, Jean-Hubert
Cambissos, Raphaël	Ledman, Georges
Carnet, Jean, horloger	Lapoyre, Auguste, charpentier
Combes, Prosper	
Corvaio, Pierre	Lesorin, Adolphe
Charles, Jean	Lapeyrolerie, les époux
Cortambert, Louis Athanase	Lafargue, Mme Vve
Colomb, J J	Lemesnie, François
Conseillier, Pierre	Leon, Mme Vve, née Henriette Duval
Didier, Auguste, restaurateur	Malet-Letellier, Gustave
Dorvey, Jean-Baptiste	Mestre, Jacques-Etienne
D'Aquin, Thomas	Masson, Antoine
Dupas, Isaac, cordonnier	Moser, Eugène
Davian, Jean	Marrie, Jean-Pierre et Antoine
Durel, Charles-Gustave,	
les époux	Paigneri, Pierre-Richard
Désert, Louis Benjamin	Pelliand, Marc, charpentier
Dillanne, Philippe	Pasnet, Alexandre, charpentier
Esparros, Mme Vve, née Catherine Lepan	
	Pugin, Jules
Faivre, de Courtine, Isidore	Regnier, Mme Ve
Forbe, Ernest	Rebès, Jean
Fonge, Alexandre	Rodes, Marc
Feste, Mme, née Reine Lelong	Roussel, Joseph, vocheur
	Ronon, Louis
Gex, Lucien	Rs Armand, J D
Gallasseny, Amaury	Rodier, Jean-Edmond
Guérin, les époux	Ruelle, Jean-Marie
Gautier, Jean-Baptiste	Wittenheimer

La chancellerie du Consulat de France, située rue Bourbon, No 75, entre celles St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 1nov

LE Dr J. J. HAYES,
Candidat à la place de Coroner.

☞ A la demande de mes amis, je me présente comme candidat à la place de Coroner, c'est parce que les fonctions sont éminemment et même exclusivement médicales, car qui peut trouver la chose de la mort et faire ainsi découvrir le crime et le coupable si ce n'est les hommes versés dans l'anatomie et dans la reproduction médicale ? Il est donc raisonnable que ce soit le mérite et non les opinions politiques qui déterminent le vote. L'animosité des partis ayant cessé, le choix du peuple sera libre et consciencieux. Je me présente donc comme candidat à son choix et au public.

30 oct—3 J. J. HAYES, M. D.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 31 octobre 1861.

Reçu aujourd'hui : 267 bœufs du Texas, 31 porcs, 38 veaux. Vendu 205 bœufs du Texas, 27 porcs et 160 veaux. A vendre sur place 616 Bœufs, du Texas, 30 porcs, 368 moutons et 30 veaux. Nous cotons :

Bœufs du Texas, par tête, 1re qualité	30	00	@ 45 00
" " " 2e	20	00	@ 25 00
Vaches	8	00	@ 11 00
Moutons 1re qualité	4	00	@ 5 00
inférieure	3	00	@ 4 00
Porcs, 1re qualité	16	00	@ 12 00
" 2e	9	00	@ 10 00
Vaches laitières, par tête, 1re qualité	—	00	@ 45 00
" 2e	—	00	@ 30 00

Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

LES officiers et les membres de cette Société sont requis d'assister à l'assemblée régulière mensuelle qui aura lieu lundi, le 4 novembre 1861, à 8 heures P. M., à la Loge de l'Etoile Polaire No 1, I. O. O. F., rue St-Louis, entre le Passage de la Bourse et la rue Royal.

Les membres sont priés d'être ponctuels.

Par ordre du président. E. C. ABADIE, Secrétaire pro tem. 1 nov—3f

Changement de local.

LE 1er novembre prochain, notre magasin, situé dans la rue de Chartres, No 161, sera transporté au No 21 de la même rue, où nous remplirons toutes les commandes et ferons les affaires des clients.

J. WRIGHT & CO, Rue de Chartres, No 21. 1 Sept—3m, vhe

AVIS.

LE Dr PRAX a transféré son cabinet de consultations à la rue Bourgogne, 272. Spécialités—MALADIES DES ENFANTS, Maladies hystériques, et les maladies léguées dans toutes leurs variétés et différents états. 30 oct—4f

AU PUBLIC.

MON fils, SEYMOUR LAROSE, âgé de 16 ans, cheveux châtains, teint clair, grande taille, grand nez, s'étant échappé du collège depuis environ six semaines, sans que nouvelle de lui n'ayant été reçue et comme je crois qu'il s'est enrôlé dans une compagnie militaire, je prie le public, surtout les capitaines et officiers de compagnies qui seraient où il est, de m'en informer le plus tôt possible. Je leur en serais profondément reconnaissant et, si on l'enrôlait, je donnerai volontiers une récompense. AUGUSTIN LAROSE, Rue des Bons Enfants, près de l'encoignure de la rue St-Antoine, 3me District. 30 oct—4f

CHANGEMENT DE DOMICILE

MALARD & TOOKER

ONT transporté leur magasin d'habillements confectionnés de l'encoignure des rues Canal et Vieille Levée, au

No 10, rue de Chartres,

☞ Où ils tiendront comme par le passé, un **grand assortiment d'habillements confectionnés** De toutes qualités. 30 oct—4

Aux Négociants de la Louisiane, du Mississippi, du Texas et de l'Arkansas.

J'ANNONCE à mes amis de la campagne que je reçois du COTON ou du SUCRE en paiement de leurs billets et de leurs comptes. Ceux d'entre eux qui désireraient m'envoyer des produits sont priés de m'en aviser.

J'informe également à une clientèle que mon stock de PORCELAINE, de poterie, de verrerie &c., est au complet et que je le vendrai aux ANCIENS PRIX. JOHN GAUCHE, Rue de Chartres, Nos 169, 164, 168 et 168, rue de Chartres, Nlle-Orléans.

FETE DE LA TOUSSAINT.

Quête au profit des Orphelins du 3me District.

LA Société Française de Bienfaisance informe les membres de cette société et le public généralement que les quêtes, comme de coutume, dans les cimetières de la Nouvelle-Orléans, auront lieu, le jour de la Toussaint, vendredi prochain, jour de la Toussaint, au profit des Orphelins du Troisième District. Elle invite tous les sociétaires à venir seconder les membres de l'administration dans cette collecte. Par ordre du président, F. PICARD, Secrétaire. 30 oct—3f

Ouverture de l'hôtel St-James.

CET hôtel, entièrement ayant été mis à neuf et refait, sera ouvert et pourra recevoir les pensionnaires mercredi prochain, 1er novembre. Il y aura une table d'hôte pour les messieurs qui ne voudront pas prendre de pensions, mais un restaurant qui leur permettra à l'établissement et où les personnes venant à notre hôtel, à des prix raisonnables. Les personnes venant à la Nouvelle-Orléans trouveront le St-James au centre des affaires de la Confédération.

Les chambres sont bien aérées, bien meublées, comme toute les rapports, et nous avons fait des engagements avec des personnes de coutumes, mais surtout avec des chambres dans le ...

L'hôtel est situé dans un quartier central, dans un des plus agréables parties de la ville, et les plus agréables de la Nouvelle-Orléans. Les ... de St-James dans ...

MORSE & MOORE, Propriétaires.

LOUISIANA ACADEMY.

Rue Hospital, No 79,

ENTRE ROYALE ET BOURBON.

CETTE institution fondée par M. A. FERRIER, ancien professeur de l'Université de la Louisiane, est maintenant en pleine activité. L'enseignement des langues anciennes et modernes, du dessin et de la musique est confié à des professeurs distingués. Le cours des études est complet et spécial. La plus grande attention est accordée à la tenue du salon. Les prix Pension complète de $35 à $40, la forme des élèves. Des prospectus sont à la disposition des personnes qui le désirent. 30 oct—1

A VENDRE

TABAC DU MASON COUNTY, pour coupe et tricot. GUNTHER ROSENWALD & CO, 61, rue Poydras.

J. R. Jaffray & Co.,
7, St. MILDREDS COURT,
Londres, (Angleterre).
Agent—M. J. V. DURAND, 5 Carondelet, au premier, Nouvelle-Orléans. 27 juin—6m

Liste des lettres françaises.

Restant au bureau de la Poste le 25 octobre 1861

A	
Arrouquel, Eugenie Mlle	Ancard, Cornelitte Mlle
Auber, Aristide	Aubée, Bellevie M.
Abot, Antoine	
B	
Bague, Léopold M.	Bienvenue, Emilie Mme
Blanchard, Victorine Mlle	Bienvenue, Laporte Mlle
Boudreau, Rose Mlle	Boudreau, S M
Bryard, Alfred	Brossard, Philo Mlle
Berthe, F M	Boudet, James
Bethencour, Marcelle Mlle	Bodier, Victor Mme
Bourdelot, Cristine Mlle	Bouché, Achille
Benard, Dauline Mlle	Brugnier, Isabella Mlle
Bredeaux, Ernest M	
C	
Chassaignal, F M	Chevalier, Octavie Mlle
Cuiller, Junior	Coudero Mme
Campanell, E Mlle	Chard, Drayer Mme
Castaille, M S Vve	Chauss, F M
Chevalier, Pierre	Comeaud, Henry
Castaigne, Eugenie Mme	Cornibet, Joseph M
Capinetti, Nicolas	Comangère, Arnould
Chaumont, Stephen	
D	
Declaver, Fred Wm	Duvenet, Paris
Daigneau, M A Hentonnelle	Dupuy, F Capt
De Bonnis, Victor	Duhaier, Mme
Du Velouter, Jos	Dubois, F
Débat, Baptiste	Dumas, Alex
De Boer, Dr	Dupientier, G & Co
De Merel, Adeline Mme	Dupont, H
Dubose, Alex	Duplessis, C S H
Dieudonné, Marie Mlle	Dupuis, P O
Duges, Raymond	
E	
Ehntiams, P. Mme	Bade, Michel
F	
Facoste, C. J.	Fantoni, S R
Fouvez, Mme Emilie	Fant, Jules
Fernandez, Francis Mme	Fallin A. F.
Ferrer, J. H Mr	
Fortier, Polycarpe, Marie Anne Mme	
G	
Gandin, Z. Mme	Grimsy, S. Mr
Gasser, Adolphe	Gras, Theliza
Grandison, Wm	Gottl, A.
Grataile, Pierre	Gueneord, Theo.
Goetta, C. Mlle	
H	
Hume, J Mme	Henry Rose, Mlle
Hobert & Valrance	
J	
Jadien, J B Vve	Jourdan, F. Capt
Juilemand, Louis	Julien, M. P.
Jacob, Hedia Mr	Jourdan, Joseph
James, A. Mme	Juge, F. Mr
Jouan, François	Jumeau, Alice, Mme
L	
Lalonde, Mme	Leonard, P. Mr
Laurent, Al. Dr	Leopard, Emma, Mme
Lomdly, Y G Mme	Leroy, L. C
Lambert, L U.	Le Boller, Helene Mrs
Lecoste, Pierre	Lefort, H.
Landry, Mme	Lafontaine, Pierre
Lelière, Louise, mlle	Laurent, Emilien
Lecoche, P. Emile	Lehner, M. Mrs
Lechiff, Jos	Leon, J
M	
Martinez, Chas	Magnes, Octave
Maneur, A	Mougenet, Horace
Maillet, P C C	Monique, B Mag
Marolle, Auguste	
O	
Onillon, Auguste	Orsos, Dominique Mme
P	
Pagot, A Marie Mlle	Padres, Antoine
Paduso, J L	Peltorest, Jre Mr
Patrel, Louis Vve	
R	
Rabadan, R. docteur	Reaubard, J
Raynard, Chas	Rondeau, A S
Rochet, Fred. Mr	Robineau, H
Ray, Jo	Roth, A
Randbard, H. Mr	Rader, Mr
Roy, Jr	Roque, Frank
Roux, Albert P	Roquet, Mme
Rovoir, Gustave	
S	
St-Cire, Pharphre Mlle	Sanat, P
Simon, Nicolas Mme	St Armand, Victor
Simbon, M D Mlle	Simon, Ph
St Ame, Benito	Sagnes, Jonas
T	
Treis, Jules	Tezar, H
Thibault, David	Tison, Pierre
Togosy, Mme	Tiebe, Pierre
Tesdar, E D	
V	
Vessel, Trafenner	Vallée, Louis
W	
Weber Arnold	J. L. RIDDELL, P. M.

CARTAS ESPAÑOLAS Y ITALIANAS.

Nueva Orleans, 31 de octubre 1861.

1 Alvarez, Premo	13 Magnoli, Felix
2 Ayo, E B	14 Magnes, Octavo
3 Cadena	15 Munes, P
4 Blanco, Angelo	16 Manero, A
5 Coullero, C	17 Partineo, Rudolf
6 Castaneo, Petro	18 Pelangeo, Pedro
7 Ferrara, O B	19 Pelinari, Andrea
8 Fadel, O	20 Regaro, Ct. Mrs
9 Manuel, Gasple	21 Santor, Parg
10 Jemeovich, Luke	22 Pasquali, Geovani
11 Ive, Angelo	23 Vella, J B
12 Domingues, Pedro	

J. L. RIDDELL, P. M.

EN magasin et à vendre par les soussignés—15 caisses de cassonade... [illegible] vin blanc Ch. Renaud; 20 ... (Résolution); 2 ... de bouteilles; 200 ... fleurs d'oranger; 50 ... de toilette; 11 ... vinaigre de toilette; 25 ... eau-de-vie. PAUL JUGE & FASSY, 37, rue St-Louis.

EN magasin—130 kilo. ... PAUL JUGE & FASSY, 37 rue St-Louis. 1nov

A louer.

Deux belles et vastes maisons situées rue de l'Esplanade, entre Chartres et Royale, ayant de bonnes dépendances et un jardin ... avec appartements, et toutes les commodités—nouvellement réparées. S'adresser au coin des rues St-Pierre et Royale, No 142. 30 oct—1m

Bureau du Board Central des Commissaires.

Ville de la Nlle Orléans, 29 octobre 1861.

Avis aux Electeurs de la Paroisse d'Orléans.

LES élections qui doivent être tenues LUNDI, 4 et MERCREDI, 6 Novembre, A. D. 1861, dans la paroisse d'Orléans, conformément aux proclamations de Son Excellence, Thomas O. Moore, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en date du 19 septembre A. D. 1861, seront tenues aux endroits ci-après indiqués et sous la surveillance des commissaires suivants. Chaque Poll sera compris comme suit :

—Premier District—

Premier Precinct—Poll No 1—A la maison de Pompe du Fire Company No 12, dans la rue Tchoupitoulas, entre Rose et Orange. Commissaires, S. B. Frost, Wm Pettingill et J. H. Bradfute.

Poll No 2—A la maison de pompe du Fire Company No 1, rue Hunter, entre les rues Tchoupitoulas et Levée. Commissaires T. L. Mace, W. G. Stevens et Henry C. Miller.

Deuxième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe du Fire Company No 20, rue Thalie, entre Bacchus et Dryades. Commissaires: W. W. McGarrity, Michael Agell et George Gillman.

Poll No 2—A l'encoignure Euterpe et St-Charles. Commissaires, George W. McCerren, L. Rose et J. M. Reed.

Troisième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe du Fire Co No 6, à l'encoignure Commerce et St Joseph. Commissaires, Albert Beale, Robert Dearmond et J. B. James.

Poll No 2—A un endroit de la rue Tchoupitoulas, No 300, entre Erato et Gérasimé. Commissaires, Dominic Maddell, L. Y. Lasks et Edward Tomatis.

Quatrième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe du Fire No 18, rue Calliope, entre St Charles et Carondelet. Commissaires, L. Folger, Wm Lamont et Harmon Doane.

Poll No 2 Commissaires, Paul-B. Leeds, H. J. Leery et Philip Shaw.

Cinquième Precinct—Poll No 1, à la maison de pompe du Fire Co No 2, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras. Commissaires, Thos J. Beck, George Moore et John Lynch.

Poll No 2, rue Girod, près Tchoupitoulas. Commissaires, P. W. Walsh, James Cosgrove et Dr. S. W. Dalton.

Sixième Precinct—Poll No 1, à la maison No 15, rue Perdido. Commissaires, Henry Florance, Geo. Cope et Richard Esterbrook.

Poll No 2—[illegible] de Pompe du Fire Co No 5, dans la rue Girod, entre St Charles et Carondelet. Commissaires, Thomas L. Bayne, T. C. Twitchell et Thomas E. Price.

Septième Precinct—Poll No 1, à la maison de Pompe du Fire Co No 14, dans la rue Commune, près Magazine. Commissaires, S. F. Simms, M. E. Bailey et Wm H. Hunt.

Poll No 2—Dans la rue Girod, No 217, entre Cirque et Baronne. Commissaires, E. G. Kelly, David McCord et James Davern.

Poll No 3—Au No 117, rue du Bassin, encoignure Perdido. Commissaires, E. Wood Perry, J. M. Wilson et Robert Moore.

—Deuxième District—

Huitième Precinct—Poll No 1—A la maison de Pompe du Fire Company No 7, rue Dauphine, entre les rues Bienville et Douane. Commissaires Newton Richards, John W. Andrews et J. Guéringer.

Poll No 2—Dans le Passage de la Bourse, No 125, entre St-Louis et Conti, Commissaires, Jules Benit, John M. Scott et R. H. Schlutius.

Neuvième Precinct—Poll No 1, à la maison de Pompe Hook and Ladd r Co, No 4, à l'encoignure des rues Conti et Bassin. Commissaires, G. M. Foedick, W. F. Wagner et J. B. Cunningham.

Poll No 2—Dans la maison No 220, rue Bienville, entre Marais et Trémé. Commissaires, John Simmer, Thos D-ey et Wm. J. Hine.

Dixième Precinct—Poll No 1, au bureau du Collecteur de Taxes, rue St-Pierre, bâtisse Pontalba. Commissaires, L. Castera Jr, Jos. Dubuc et E. A. Dessommes.

Poll No. 2—Dans la maison No. 13, rue St-Pierre, entre Chartres et Levée. Commissaires, Sébastien Martinez, H. Vigneaud et G. Lamiozie.

Onzième Precinct, Poll No 1, au bureau du dépôt de commissaire des rues, à l'encoignure des rues St Pierre et Chartres. Commissaires, Henry Daret, Octave Andry et Henry Daret.

Poll No 2, dans la rue d'Orléans, No 19, entre Royale et Bourbon. Commissaires, Robert Preau, J. A. Mioton et Alphonse Bisset.

Douzième Precinct—[illegible] maison de pompe du Fire Co. No 10, rue Dumaine, entre St Claude et Rampart. Commissaires, C. Coleman, Wm Andry et Oscar Dupre.

Poll No 2, à la maison de Pompe du Fire Co. No 21, à l'encoignure Claiborne et St Pierre. Commissaires, Charl Lange, C. Rambo et F. H. Lane.

Treizième Precinct—Poll No 1, dans la rue de Ursulines, No 100, entre Royale et Bourbon. Commissaires, W. A. Kimmin, John Dolhonde et A. A. Degruys.

Poll No 2, dans une maison de la rue St-Philippe, No 69, entre Bourbon et Royale. Commissaires, Omer Guillard, Armand Gayet Jr et Alfred Le Blanc.

Quatorzième Precinct—Poll No 1, dans une maison de la rue de l'Esplanade, entre Miro et Tonti. Commissaires, Jérome Bayon, P. M. Cronat et A. A. d'Acosta.

Poll No 2, à la maison de Pompe du Fire Co. No 3, à l'encoignure du Ch de Bayou et Galvez. Commissaires, Wm Hébrard, John O. Lowe et F. A. Cambray.

—Troisième District.—

Quinzième Precinct, Poll No 1, dans une maison de la rue des Français, No 41, entre Casacalvo et Moreau. Commissaires, S. F. Fargo, St Colombe Davis et Wm Fiss.

Poll No 2, dans la maison de l'encoignure des rues Union et Grands Hommes. Commissaires, Félix Lambert, V. Baumane et F. Aruout.

Seizième Precinct—Poll No 1, dans une maison du Chemin du Bayou, entre Mandeville et Brand. Commissaires, Eustache Andry, Edouard Chatlot et J. A. Roques.

Poll No 2, dans la maison de l'encoignure des rues Esplanade et Claiborne. Commissaires, F. P. Soulat, P. O. Labatut et A. R. Rodriguez.

Dix-septième Precinct—Poll No 1, à la maison de pompe du Mississippi. Commissaires, Charles Everthed, Joseph Lopez et J. L. Williams.

Poll No 2, dans une maison située de la maison de pompe dans la rue de Casacalvo. Commissaires, Chs Fagot, Anthony O'Neal et Manuel Pradez.

Dix-huitième Precinct—Poll No 1, dans une maison de la rue des Grands-Hommes, No 405, entre Champs-Elysées et Marigny. Commissaires, A. Rousseau, A. Peleurin et Robert Marshall Sr.

Poll No 2, au bureau du dépôt du commissaire des rues des Grands-Hommes, No 405, entre Marigny et Champs-Elysées. Commissaires, E. S. Whann, R. F. Rolf et P. A. Fortier.

Dix-neuvième Precinct—Poll No 1, dans une maison de la rue Urquhart, entre Marigny et Mandeville. Commissaires, Louis Phillips, L. D. White et John Dempsey.

Poll No 2, dans une maison de la rue Urquhart, No 36, entre Marigny et Mandeville. Commissaires, V. Lastigue, John Burns et J. Newman.

Vingtième Precinct—Poll No 1, dans une maison de la rue Arcadie, No 105, entre Louisa et Pieté. Commissaires, C. T. Bealer, Charles Renaud et Jean Kennedy.

Poll No 2, dans une maison de la rue Louisa, No 90, entre Amour et Bons Enfants. Commissaires, Alphonse Lastigue, Robert Wilkin et Chs Bousseau.

Vingt-unième Precinct—Poll No 1, dans une maison de la rue de la Levée, entre Barthelemy et Pauline. Commissaires, Eugène Duhnet, Sr., Chs. H. Andrews et S. Howell.

Poll No 2, au Californie Saw Mill. Commissaires, W. C. Flanders, Albert Pierson et Philip Power.

Quatrième District.

Vingt-deuxième Precinct—Poll No 1, à la maison de pompe du Home and Ladder Co., de la rue Jackson, entre Rousseau et Fulton. Commissaires, R. H. Browne, C. C. Campbell et le juge Stay.

Poll No 2, à la maison de Pompe du Fire Co. No 2, rue Tchoupitoulas, entre Josephine et Jackson. Commissaires, E. P. Thompson, M. F. Wade, H. Reynolds et A. Levi.

Vingt-troisième Precinct—Poll No 1, à la maison de Pompe du Fire Co. No 23 sur le Washington Avenue, entre les rues Camp et Magazine. Commissaires, Théodore Marks, Geo. D. Fiske et Y. T. Cotton.

Alger.

La partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississippi à la maison de Cour. Commissaires, Norbert Trépagnier, Charles E. Morrison et Wm. H. Gerard.

Un des polls dans chaque precinct susdit, excepté le Septième, est connu et désigné comme No Un, et les votants résidant dans chaque precinct sont tous les votants résidant dont le nom commence par un A jusqu'à K, les deux inclusivement, auront le droit de voter au Poll Numéro Un, et tous les dits votants dont les dernières lettres initiales rangent de L jusqu'à Z, auront le droit de voter au Numéro Deux.

Un des trois polls dans le Septième Precinct est connu et désigné comme Poll numéro Un, un autre comme Numéro Deux, et le troisième comme Poll numéro Trois, et tous les votants résidant dans ledit precinct, dont les surnoms commencent par quelqu'une des lettres initiales rangeant de A jusqu'à G, les deux, inclusivement, auront seulement le droit de voter au Poll numéro Un, et tous lesdits votants dont les surnoms commencent par quelqu'une des lettres initiales rangeant de H. jusqu'à N. les deux inclusivement, auront le droit seulement de voter au Poll Numéro Deux, et tous les votants dont les surnoms commencent par quelqu'une des lettres initiales rangeant de O jusqu'à Z, les deux inclusivement, auront le droit de voter seulement au Poll numéro Trois.

Les Commissaires à chaque Poll nommeront les Greffiers d'Election.

L'honorable THOS. J. SEMMES, Président du Bureau des Commissaires et Avocat Général, se trouvera le jour d'élection à son bureau, No. 61 rue St-Charles, où il sera préparé de nommer des substituts pour remplir les places de tels Commissaires d'Election qui manqueraient ou refuseraient de servir.

Dans le cas où l'un des Commissaires d'Election ci-dessus nommés ne se présenterait pas le jour de l'élection, l'Avocat Général seulement ou, s'il est absent, l'Annotateur des Votes a le droit de désigner un substitut. Quiconque entreprendra de remplir les devoirs de Commissaire d'Election pour cette nomination sera poursuivi conformément à la loi.

Par ordre du Board Central de Commissaires. J. AD. ROZIER, Secrétaire. 31oct—ss6

Bureau Central des Commissaires.

Ville de la Nlle Orléans, 31 octobre 1861.

AVIS.

AUCUN compte de rafraîchissements et de nourriture, présenté aux commissaires ou aux greffiers d'élection, ni aucun compte pour emploi de commis, ne sera accepté par le Board.

Par ordre du bureau central des commissaires. 1 nov—5 J. AD. ROZIER, secrétaire.

Nova Sociedade Lusitana de Beneficencia, de Nova Orleans.

Dia de Todos os Santos.

Conforme ao costume, a Tumba da Nova Sociedade Lusitana de Beneficencia, situada no Cemeterio da rua Girod, será ornada, e decorada de Luto, *Sexta feira* 1ro de Novembro de 1861 (aqual he o dia dos Finados). Neste dia, uma Collecçaõ será feita ao beneficio das Orfãos do 'Azilio de Camp Street, e tambem ao soccorro dos soldados feridos que se encontraõ actualmente no theatro do guerra : mezas seraõ colocadas, na dita Tumba, e portas de cemeterio, a onde estará uma comissaõ desde as 8 horas da manhã, até ás 6 da tarde, para recever contribuiçoes dos Patriotas, e Cidadãos Benevolentes de Nova Orleans ; todos os membros saõ convidados, a vesitar o cemeterio, neste solemne dia ; assim como, o publico, em geral, que desejaõ contribuir a esté acto de caridade.

Por ordem do Sr Presidente. ANTHONY SAMBOLA, Secretario. N. O. 29 de Octobre de 1861. 30 oct—ssier nov

Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.

LA TOUSSAINT.

LA tombe de la nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance de la Nlle-Orléans, au cimetière de la rue Girod, sera ornée comme par le passé et recouverte de deuil, vendredi prochain, premier novembre 1861, jour de la Toussaint. La Société fera à cette occasion une quête au profit des Orphelins de l'Asile de la rue du Camp et des soldats malades et blessés au siège de la guerre. Des places seront placées à la tombe et aux portes du cimetière où un comité se tiendra constamment de huit heures du matin à six heures du soir pour recevoir les dons des citoyens charitables et des patriotes. Tous les membres de la société sont priés d'y prendre ; les citoyens sont invités à venir en visiter et contribuer à l'œuvre de charité.

Par ordre du Président. ANTHONY SAMBOLA, Secrétaire. 1 nov—ss ler

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.

Celebracion del dia de Todos los Santos.

Los miembros que la componen se reuniran el VIERNES proximo, 1o de noviembre, a las 3 de la tarde, en casa del Presidente, calle de Chartres No 205, para de alli hir en procesion al Cementerio de St Louis No 2, en donde se hará una colecion á favor de los huerfanos de Sta Maria.

Se recomienda la mayor puntualidad.

De orden del Presidente. BERNARDO RODRIGUEZ, Secretario. 29 oct

AVIS.

☞ Nous sommes priés d'annoncer que le Dr. C. BEARD, candidat pour la place de Coroner, se retire en faveur du Dr. CHS. DELERY qu'il recommande à la bienveillance des amis qui lui avaient promis leur appui.

SHERIF.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que Mr E. T. PARKER n'est pas candidat à la place de Shérif de la Cour Criminelle de la Paroisse d'Orléans. 30 oct—3t

TICKET DES CITOYENS.

CONGRES.

Premier District............Chas J. Villeré
Second District Représentatif......Chas. M. Conrad

AUDITEUR DES COMPTES PUBLICS. H. Peralta.

TRESORIER D'ETAT. B. L. Defrance.

SURINTENDANT DE ECOLES PUBLIQUES. W. H. N. Magruder.

SENAT.

John Laidlaw.................A. H. May

Premier District Représentatif	J P Harrison
Do do.	P N Wood
Second District Représentatif	J M Laborde
Do do.	J L Gubernator
Troisième District Représentatif	T C Twitchell
Do do.	R W Estlin
Do do.	H J Ranney
Do do.	J R Shaw
Quatrième District Représentatif	W. A. Gordon.
Cinquième District Représentatif	D. D. Rogers.
Do.	P. Moreno.
Sixième District Représentatif	B. P. Voorhies.
Septième District Représentatif	L. Surthe.
Do do.	G. Laroque Turgeau.
Huitième District Représentatif	Jas. Phillips, Sr.
Neuvième District Représentatif	D. Farrar.
Dixième District Représentatif	Geo. Jonas.
Do do.	J. L. McLearn.
Do do.	J. Tutt.
Alger	A. Fortier.
Première Justice de Paix	L. U. Gaienuis.
Constable	J. Bradley.
Seconde Justice de Paix	
Constable	
Troisième Justice	J. E. Bouligny.
Constable	
Quatrième Justice	F. Buisson.
Constable	
Cinquième Justice	P. Coudrain.
Constable	
Sixième Justice	Arthur Fortier.
Constable	D. Fine.
Septième Justice	John T. Barrett.
Constable	T. McGuire.

ASSESSEURS.

Premier District	M. Walton.
Second District	T. Durel.
Troisième District	
Quatrième District	James Davis.

COLLECTEURS DE TAXES.

Premier District	
Second District	
Troisième District	M. Dodart.
Quatrième District	John Hass.

Shérif de la Cour Criminelle. E. T. PARKER.

Shérif de la Cour Civile. T. D. HARPER.

Coroner. 20 oct Dr. CHARLES DELERY

Ticket Confédéré !

Pour Sénateurs :

A. H. MAY..................FELIX LABATUT

Pour Représentants :

Premier District	J. L. Macaulay
Do	S. S. Tappan
Do	Dr. W. B. Lindsay
Second District	Samuel Jamison
Do	Joseph W. Carroll
Troisième Dist.	H. S. Rayburn
Do	A. G. Wilson
Do	Robert Mott
Do	R. W. Estlin
Quatrième Dist.	W. Alex. Gordon
Cinquième Dist.	C. B. H. Duplessis
Do	P. Moreno
Sixième District	John Hickman
Septième District	R. W. Adams
Do	Daniel Edwards
Huitième District	Jos. Solomon
Neuvième Dist.	John Philips, Sr
Dixième District	Jos. McLean
Do	John Hughes
Do	J. W. Tutt
Do	J. G. McLearn
Alger	A. Fortier

Pour Shérifs.

Première Cour de District	W. G. Mullen
Paroisse d'Orléans	T. D. Harper

Coroner. DR. J. M. FOLWELL.

Pour Assesseurs.

Premier District	Francis Turner
Second District	T. Durel
Troisième District	Peter H. Peterson
Quatrième District	James Davis

Pour Collecteur de Taxes.

Premier District	Wm C. Auld
Second District	Philippe Guesnon
Troisième District	Marc Dodart
Quatrième District	John Hass

Juge de paix, Quatrième District. A. D. DORIOCOURT

Juge de Paix, Septième District, J. T. BARRETT.

Constable. T. F. McGUIRE.

25 oct—à 5 nov

Ticket Américain du Sud.

Pour le Congrès.

Premier District.........CHS DE BLANC Jr
Second District............W. R. ADAMS.

Shérifs.

Première Cour de District....ADOL. MAZUREAU.
Paroisse d'Orléans..........JOHN P. WALDEN.

Coroner. Dr. E. D. BEACH.

Sénateurs. THOMAS F. ADAMS. JOHN LAIDLAW.

Représentants.

Premier District	JAMES McGAULEY.
	G. H. BRAUGHN.
Second District	L. H. PLACE.
	MOSES EASTMAN.
Troisième District	JOHN T. BLOCKER.
	JOHN S. HURST.
	GEO. W. HYNSON.
	A. C. JACKSON.
Quatrième District	R. M. BOULIGNY.
Cinquième District	P. C. GAUDY.
	C. E. BULH.
Sixième District	J. V. BOFIL.
Septième District	L. DUVIGNEAUD.
	C. A. FASSY.
Huitième District	M. BROWN.
Neuvième District	J. F. BARTHELMI.
Dixième District	J. JONAS.
	H. F. WADE Jr.
	JNO. P. SMITH.
ALGIERS	GEO. W. LEWIS.

Collecteurs de Taxes d'Etat.

Premier District	THOS. ASKEW.
Second District	JOSEPH HERNANDEZ.
Troisième District	V. S. CEYRAN.
Quatrième District	GEORGE MENSMAN.

Assesseurs d'Etat.

FELIX F. TRINCHARD. R. D. HUBBARD. T. A. BOULET. JOHN A. WATKINS.

Juges de Paix.

Premier District	A. G. BRICE.
Second District	D. F. MITCHELL.
Troisième District	A. SAUCIER.
Quatrième District	ERNEST MOREL.
Cinquième District	THEODULE DROUET.
Sixième District	CHAS FAGOT Jr.

Constables.

Premier District	P. H. V. DE GRUY.
Second District	Wm H. WATERS.
Troisième District	L. H. WATSON.
Quatrième District	ANTHONY PRADOS.
Cinquième District	A. LUSTO.
Septième District	G. J. SCHRIEBER.

DROITS DU SUD.

Pour Président—JEFFERSON DAVIS.
" Vice-Président—ALEX. H. STEPHENS.

Electeurs d'Etat.

Ch. DEABIGNY, ALBERT G. CARTER.

Substituts.

J. G. CAMPBELL, J. L. FUSELIER.
1er District—DONATIEN AUGUSTIN.
Substitut—FRANÇOIS GARDERE.

CONGRES—1er District, RUFUS DOLBEAR.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

RUE ST CHARLES.

Vendredi soir, le 1er novembre.

NAVAL ENGAGEMENT, comédie.—BOULD SOGER BOY, chanté par M. C. H. Morton. Le spectacle se terminera par STAGE STRUCK TAILOR.

MUSEE DE VANNUCHI,

RUE ST-CHARLES, No 107.

Presque en face du Théâtre St-Charles.

LE TEMPLE DE L'ART !

CONTENANT plus de 250 FIGURES DE GRANDEUR NATURELLE et représentant beaucoup des sujets les plus célèbres de l'histoire. La plupart des figures sont mues par la machine.

Grande vue Cosmoramique du Great Eastern, des batailles de Magenta, de Solferino, de la Nlle-Orléans (le 8 janvier) ; Napoléon partant de Paris le 11 mai 1859 ; la prise de Malakoff ; Napoléon traversant les Alpes.

Il a été ajouté à la magnifique collection la **réception des ambassadeurs Japonais**, le 17 mai, à la Maison Blanche, par le Président Buchanan. Les vêtements et les armes ont été présentés au Sig. VANNUCHI par ordre du Prince, Sinimo Bovisen.—**La naissance du Christ** *dans la crèche de Bethléem*—un très beau tableau.

La Cène—le jugement de Christ—Les héros de la Crimée et les monarques de l'Europe.—Le vieux John Brown, le meurtrier et ses complices, leurs traits et leur taille fidèlement reproduits.

☞ Prix d'entrée, 50 cents—Moitié prix pour les enfants. 1er nov—1m

EN magasin—30 barriques vin rouge, vieux; 15 demi do do

240	caisses vin rouge vieux,	Léopold M. André.	
25	do do	Grand St Lambert,	
110	do do	Chateau St Julien	
120	do do	Cussac Médoc	
160	do do	1/2 bout. St Julien	
75	do do	Castrau Larose	
300	do	vin blanc Haut Sauterne	
50	do do	1/2 bout. do	
50	do do	Chateau Lamothe	
20	do	absinthe Ed Pernod.	
40	do	liqueurs assorties, Chauvet fils	
14	do	kirsch, Ed Pernod	
25	do	Sauvajol & Brunston	
15	do	eaux de vie de la Rochelle 4me preuve	
10	do	fines cognac, Edmond Saulier	do
10	do	do	Otto Jobit & Co
10	do	do	1re preuve
10	do	vieux cognac Jos Carle	
5	do	do	Gérardy
5	do	do	O'Lawyer

3 paniers gin de Hollande de la marque Steam boat, à vendre par E. LAMBERT, 1 nov— No 52 rue des Magasins.

500 vêtements de dames, manteaux, mantelets et Burnous.

AINSI QU'UN **GRAND ASSORTIMENT DE CHALES.**

A vendre à BAS PRIX par THEODORE DANZIGER, Coin Royale et St-Philippe. 30oct—6t

C. LOMCQ, fabricant de caisses En tous genres, *Rue du Quartier, No 35.* ENTRE LES RUES CHARTRES ET LEVEE—NOUVELLE-ORLEANS—Prix modérés. 30 oct—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1861.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de la Compagnie aura lieu le LUNDI, quatre novembre prochain, au bureau No 3, rue Carondelet, de 9 heures du matin à une heure de l'après-midi. 16 oct—à 4 nov F. SCHMIDT, Secrétaire.

SERRURES Espagnoles—1 caisse serrures, assorties, à vendre par B. TURPIN

VENTES A L'ENCAN.

PAR McCERREN & LANDRY.

Ventes de Meubles.

PAR McCERREN & LANDRY,
G. W. McCERREN, encanteur.

Jours réguliers de vente—Les LUNDIS et les JEUDIS, à 11 heures du matin, dans leur salle d'encan, au Masonic Hall, rue St Charles.

Egalement—Ventes au dehors comme de coutume. 16 oct

Beaux meubles en acajou pour cause de départ.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

SAMEDI, le 2 novembre, à 4 heures P. M. précises, il sera vendu sur les lieux rue Quartier, entre Bourgogne et Remparts, 1me District—Un lot de beaux meubles de salon et chambre à coucher, tels que : lits, armoires, toilettes, sofas, tables rondes, chaises d'acajou, &c, &c.—Un lot de faïences et verreries, bouteilles vides, &c.

Conditions, comptant sur les lieux. 1 nov

Meubles à l'encan, sans réserve.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 2 novembre, à midi, il sera vendu à son magasin d'encan, au coin des rues St-Louis et Chartres, No 114—

Un lot de meubles bronzés, tels que sofas, chaises, bureaux, lits, porte-chapeaux, fauteuils, &c. En même temps et au même lieu, un lot de marchandises sèches de saison. 1 nov

Marchandises sèches, Mercerie, Quincaillerie, etc., etc., etc.

PAR CHAS. E. FORSTALL, encanteur,
Bureau Passage de la Bourse No 90.

IL sera vendu, MARDI 5 novembre 1861, à 10 heures du matin, rue Toulouse, No 70, entre Royale et Chartres—

Un lot de marchandises sèches et de mercerie assorties, consistant en Indiennes, Coton, Mousselines de Laine, Alpacas, Velours de soie, Madras, Flanelles blanche et rouge, Souliers, Chapeaux, etc, etc.—Ainsi qu'un lot de Quincaillerie assortie, Ferblanterie, clous, peinture, huile, esprit de térébenthine, Faïence, etc., etc. Et un lot de Linge fait.

Le tout composant un magasin de campagne transporté à la Nouvelle Orléans pour être vendu.

Conditions—Comptant. 1er nov

VENTES JUDICIAIRES.

Jean Sauvage, agent, Jean Marion, subrogé, vs J. B. Deiord & al.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,636—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre J. B. Deiord, et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 12 de novembre 1861, à 10½ heures A. M., sur les lieux, rue des Libéraux, entre celles des Champs-Elysées et des Français, dans le Troisième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

12 vaches, un taureau, une charrette, un lot de bidons et autres ustensiles appartenant à la vacherie, charrettes à lait, un lot de harnais.

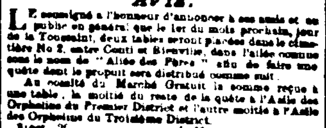

3o—Quatre chevaux.
3o—Un lot de meubles suivant inventaire.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant, au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans 1 nov—4,7,9,12

La Banque Centrale de l'Alabama vs William E. Starke.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 13 330—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 7 de novembre 1861 à 10 1/2 heures A. M. sur les deux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de

Tous les meubles et effets contenus dans la maison, aujourd'hui ou ci-devant occupée par le défendeur et située à l'angle des rues Trémé et du Canal, dans le 2me District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans 26 oct—30, nov 1, 4, 7

AVIS DU MARSHAL.

Vente par le Marshal des Etats Confédérés—Les Etats Confédérés vs un chargement de chaland—No 58.

DANS la Cour de District des Etats Confédérés, District de la Louisiane. No En vertu d'un writ de venditioni exponas qui m'a été adressé dans le susdit procès, je vendrai au plus haut enchérisseur, SAMEDI, 2 novembre 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal—

Un chargement de charbon, No 58, à Rickesville, Paroisse Jefferson.

Conditions—Comptant sur livraison.

Bureau du Marshal des Etats Confédérés, Nouvelle-Orléans, 21 octobre 1861. C. B. BEVERLEY, Marshal des E. C. 2oct—

Monition du Marshal des Etats Confédérés.

Les Etats Confédérés vs. la goëlette *Joseph H. Toone*, ses gréements, ses apparaux et son chargement—Dans la Cour de District des Etats Confédérés, District de la Louisiane, No. 35.

CONFORMEMENT à un ordre d'amirauté qui m'a été adressé dans le susdit procès, j'ai saisi et pris en ma possession la goëlette *Joseph H. Toone*, ses gréements, ses apparaux, ses canons, et son chargement composé de charbon—maintenant saisis par les Etats Confédérés d'Amérique, dans la Cour de District des Etats Confédérés. Je cite et avertis le ou les propriétaires de ladite goëlette et toutes les personnes ayant ou prétendant avoir un droit, titre ou intérêt quelconque dans la susdite goëlette de se présenter dans une Cour de District des Etats Confédérés, pour le susdit District, laquelle se tiendra dans la ville de la Nouvelle Orléans le troisième LUNDI de cette date, ou avant cette époque pour faire valoir leurs raisons pour lesquelles ladite goëlette, ses gréements, ses apparaux, ses canons, et son chargement ne seraient pas condamnés ou forfaités, comme prise légale, et vendus conformément à la prière du libelle.

Bureau du Marshal des Etats Confédérés. Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1861. 9 oct— C. B. BEVERLEY, Marshal des E. C.

AVIS.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général que le jour de la Toussaint, deux tables seront placées dans le cimetière No 2, entre Conti et Bienville, dans l'allée connue sous le nom de "Allée des Pères," afin de faire une quête dont le produit sera distribué comme suit :

Au comité du Marché Gratuit la somme reçue à une table ; la moitié du reste de la quête à l'Asile des Orphelins du Premier District et l'autre moitié à l'Asile des Orphelins du Troisième District. 31oct—2f J. M. CABALLERO.

SOCIEDAD MENORQUINA DE BENEFISENCIA.

☞ Se informa á los miembros de esta Sociedad y al público en general, que se ha nombrado una comision, para hacer una colecta el dia de TODOS LOS SANTOS, en el cementerio de la calle de Esplanade, en favor del asilo de viudas y ancianos del tercer Dist.

Se espera que todos los socios concurrirán á depositar su obolo para auxiliar á la vejez, que al termino de su carrera se encuentra privada del carino y cuidados de la familia.

De orden del Presidente. G. SEGUI Y GAHONA, Secretario. 30 oct—3

Société Menorquine de Bienfaisance

LES membres de cette société et le public en général sont informés qu'il a été nommé un comité qui est chargé de faire une quête le jour de la Toussaint, dans le Cimetière de la rue de l'Esplanade, au pr. fit de l'Asile des Veuves et des Vieillards du Troisième District.

On espère que chacun des membres viendra déposer son obole afin de secourir la vieillesse qui, à la fin de la carrière, se trouve privée des joies et des soins de la famille.

Par ordre du Président. G. SEGUI Y GAHONA, Secrétaire. 30oct—3f

Institution Catholique pour l'instruction des orphelins dans l'indigence.

VENDREDI 1er novembre, jour de la Toussaint, il y aura une quête au profit des Orphelins Indigents du Troisième District, dans les endroits ci-dessous désignés :

Une table au Vieux Cimetière, par la rue Trémé ;
Deux tables au Cimetière No 2, par la rue Bienville ;
Une table au Cimetière No 3, par la rue Douane ;
Une table à la tombe de la Société de Bienfaisance des Arts et Métiers.

Nous faisons appel aux personnes charitables qui voudront bien coopérer à cette bonne œuvre.

Par ordre de la Direction. 30 oct—31, 1er nov MANUEL CAMPS, secrétaire

Compagnie d'Assurance mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

PREMIER ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires. Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1861.

Total des primes reçues du 1er septembre 1860 au 30 septembre 1861		$191,396 71
Savoir—		
Sur les risques d'incendie	$125,600 89	
Sur les risques des mers	35 866 55	
Sur les risques des rivières	29,885 27	
		$191,396 71
En moins—		
Primes non expirées	$22,619 75	
Primes remboursées	4,587 52	— 27,197 27
Primes au 30 septembre 1861		$164,199 34
Pertes payées dans la même période.		
Sur les risques d'incendie	$44,330 11	
Sur les risques des mers	13,604 80	
Sur les risques des rivières	12,354 79	
	$69,272 70	
Réassurances	11,166 14	
Quinze pour cent remboursés	3,407 20	
Dépenses, taxes, loyers, &c.		
Intérêt en moins, &c.	31,347 20—115,366 86	
Montant en moins réservé pour réclamations non réglées et intérêt de		$47,778 00
Aux souscripteurs primitifs		12,428 40
Bénéfice net le 30 septembre 1861		$35,349 60
Primes expirées		$164,199 34
Montant en moins de primes sur lesquelles il a été remboursé 15 pour cent		22,718 70
Montant participant au profit		$141,481 64
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Billets pour primes		10,317 69
Do pour primes en voie de perception		2,202 52
Prêté sur garantie d'actions et de bons		25,000 00
Reçu d'assurance		1,000 00
Bons des Etats Confédérés		20,000 00
En caisse		10,623 64
Billets pour souscription		200,775 00
Total de l'actif		$289,140 01

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAROISSE D'ORLEANS—VILLE DE LA NLLE-ORLEANS.

Qu'on se souvienne que le 11 octobre 1861, pardevant moi, le soussigné, juge de paix dans et pour la susdite paroisse, se sont présentés E. Ganucheau, président, et A. Picolet, secrétaire de la Compagnie d'Assurance mutuelle de l'Etat de la Louisiane à la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, président. A. PICOLET, secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 11 octobre 1861. ARTHUR SAUCIER, Troisième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

A une assemblée tenue le 9 du courant, les Directeurs ont déclaré un dividende-script de VINGT-CINQ POUR CENT sur le montant net des primes pour les treize mois expirés le 30 septembre 1861, et il sera émis pour ce dividende des certificats à partir du 15 décembre prochain. Egalement, conformément à la charte, un intérêt de huit pour cent l'an, lequel sera payé en argent à partir du 25 courant, aux souscripteurs primitifs, sur les primes payées et créditées sur leurs billets.

E. GANUCHEAU, président, AMADEO LANDRY, vice-président.

A. PICOLET, secrétaire.

—DIRECTEURS—

Amadeo Landry,	Octave Voorhies,	W. G. Robertson
W. F. Gordon,	Théodore Lanaux	Fras Bishew,
Alfred Delbonde,	G. J. Bell,	W. Cooper,
John Gandy,	E. Bordelots,	F. Hickman,
J. Legans,	D. P. Logan,	F. Rochford,
R. H. Harris,	C. Cavaroc,	Chas. J. Leeds,
J. N. Robert,	J. M. Wagner,	J. G. McLearn,
A. D. Gelot,	L. Boudousquié,	Valen. Hermann
Théodore Frois,	Chas. Roman,	Martin Puig,
J. B. Morison,	J. Zoily,	Wm. Crumb,
J. A. Lacoste,	J. J. Morr,	W. G. Conger.

16 oct—1m

VASES ! VASES ! !

48 VASES en marbre blanc de divers dessins avec piédestaux, pour JARDINS ET MONUMENTS, sont à vendre par LALLY FRERES, Nos 6 et 15, rue Jefferson. 30oct—3t

ETAIN.

ENVIRON 800 livres en lingots, à vendre, No 207, rue de Chartres. 30oct—6t

LEGION FRANÇAISE.

Compagnie des Voltigeurs.

Tous les membres de cette compagnie sont priés de se réunir dans leur caserne, aujourd'hui, 1er novembre, pour AFFAIRES TRES IMPORTANTES. Par ordre du capitaine.

1er nov—1f G. ROMAIN, sergent-major.

LEGION FRANÇAISE.

Deuxième Compagnie.—Il n'y aura pas d'exercice CE SOIR, vendredi, à cause de la TOUSSAINT. Les membres sont priés de se réunir CE SOIR, à cinq heures précises, chez M. Gallot, 82, rue Marais, entre Douane et Bienville, pour affaire de la plus haute importance. Tenue de ville. 1er nov Le lieutenant C. mmandant G. ROUX.

REGIMENT DES VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Quatrième Compagnie.

La compagnie se réunira ce jour, à quatre heures après midi, à sa nouvelle caserne, rue Hôpital, entre Royale et Bourbon, pour affaire importante. Tout membre absent subira la rigueur du règlement.

Par ordre du capitaine. 1er nov—1f Le lieutenant, DUBOIS.

Légion Française, Troisième Compagnie.

Nelle-Orléans, le 1er novembre, 1861.

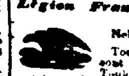

Tous les membres anciens et nouveaux sont invités à se réunir à l'encoignure Toulouse et Bassin, CE SOIR à 4 heures précises, afin d'y prendre connaissance d'une communication importante, qui leur sera faite. Par ordre du capitaine. 1er nov—1 P. O. BARRIERE.

Legion Española.

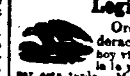

Orden general, No 5.— En consideracion á la solemnidad del dia de hoy viernes, se suspenden los ejercicios de la 1a y 2a compañía que debian tener lugar esta tarde.—Mañana sábado continuarán los de la 1a, y 2a, como está anunciado.

Los Ayudantes de oficiales, sargentos y cabos tiene lugar los martes y sábados á las 4 de la tarde, y se recomienda la mas puntual asistencia.

Por orden del comandante. T. AVENDAÑO, Ayudante. Nueva-Orleans, lo de noviembre 1861. 1er nov—1

Régiment des Gardes d'Orléans

—Sixième Compagnie.—

Les sergents et caporaux de la Sixième Compagnie sont notifiés qu'ils ont à se rendre à l'arsenal tous les soirs, à 7 heures très précises, à partir d'aujourd'hui, pour faire l'instruction du maniement de l'arme aux nouvelles recrues. Les nouvelles recrues sont aussi notifiées de s'y rendre.

La plus grande ponctualité est requise. 31o-t—2f E. A. DESSOMMES Capitaine.

QUARTIER GENERAL DES VOLTIGEURS D'ORLEANS.

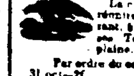

La compagnie prendra les armes et se réunira à l'arsenal, DIMANCHE, 3 courant, à six heures et demie A. M. précises. Tenue complète, pour exercice en plaine.

Par ordre du capitaine. 31 oct—2f V. DAVID, Jr., Sergent-major.

Regimiento de Cazadores Españoles de Nueva Orleans.

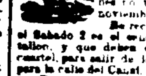

No 9.—La academia de los Sres oficiales, sargentos y cabos señalada para los viernes no tendrá lugar el proximo 1o de noviembre, por la solemnidad de dia.

Se recuerda á todos los voluntarios que el Sabado 2 es el señalado para el ejercicio del Batallon, y que deben concurrir á las tres en punto al cuartel, para salir de la plaza de Washington, á las 4, para la calle del Canal. Se exige la mayor puntualidad.

De orden del Coronel. E. Avalos. 31 oct—3f G. SEGUI Y GAHONA.

2nd Bataillon des Chasseurs à pied.

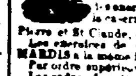

4me Compagnie.— Les membres de cette compagnie sont notifiés que les exercices auront lieu tous les jours à la caserne du bataillon, au coin des rues St Pierre et St Claude, de 4 heures à 6 heures P. M.

Les membres de la compagnie pourront tous les MARDIS à la caserne.

Les cadres de cette compagnie n'étant pas encore au complet, on recevra encore quelques bons citoyens de bonne volonté.

Par ordre supérieur. L. W. BAQUIE, Sergt-major. 30 oct—7f S. MEILLEUR, Major.

CRESCENT NATIVE GUARDS,

Attention ! Attention !

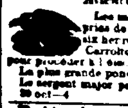

Les membres de cette Compagnie sont priés de s'assembler SAMEDI, 2 nov., à six heures du soir, au Dépôt du chemin de fer de Carrollton, encoignure Baronne et Perdido, pour procéder à l'élection définitive des officiers.

La plus grande ponctualité est requise. Le sergent major par intérim, F. BONSEIGNEUR. 31 oct—4

Batterie des Gardes d'Orléans.

Nlle-Orléans, 25 octobre 1861.

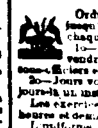

Ordre No.—A partir de lundi 28 octobre, et jusqu'à nouvel ordre, les exercices auront lieu comme suit :

1o—Jours d'obligation, lundi, mercredi et vendredi de la batterie.

2o—Jours volontaires, mardi et jeudi, il y aura des jours à un instructeur à la disposition des recrues.

Les exercices commenceront invariablement à quatre heures et demie P. M.

L'uniforme sera de rigueur à l'école d'escadron, le vendredi et le képi seulement aux autres jours d'exercice.—Par ordre du capitaine S. Bulsson. 25 oct—7 M. A. CALONGNE, 1er Sergent.

VOLTIGEURS URQUHART.

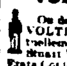

On demande des hommes jeunes et actifs pour les VOLTIGEURS URQUHART qui se trouvent actuellement et sera attaché au régiment du colonel Stuart W. Fisk pour service actif dans l'armée des Etats Confédérés.

Les uniformes, l'équipement, les armes, un bon logement, etc. sont fournis gratis. S'adresser au capitaine HENRY V. McCALL, Rue de la Commune No 135. 25 oct—6

Nouvelle-Orléans, le 29 octobre 1861.

Quartier Général des Cadets Meilleur

Les membres de cette Compagnie sont priés de se rendre à la caserne dimanche le 3 novembre, à 9 heures du matin, pour exercer en plaine. Tenue complète. Tout membre manquant à l'appel sera puni conformément aux règlements.

Par ordre du capitaine. EUG GIRARD, P. LAFOUR DE LADEBAT, Sergent-major.

N. B. Tous les jeunes gens désirant faire partie de la Compagnie trouveront une liste chez le capitaine tous les jours de 3 à 5 heures du soir, chemin du Bayou, 196, entre St Claude et Tréme. 30 oct—6f

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Julius Berlin— No 18,1[illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par la veuve du défunt Julius Berlin ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. E. MICHOT, 1nov—5,9 Député Greffier.

Succession de Mary Goodenberry, épouse de Henry Werman—No 18,690.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. E. MICHOT, 1nov—5,9 Député-Greffier.

Succession de Rebecca Karstens, épouse de Martin Ruhdorf—No 18,458

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Martin Ruhdorf a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu son épouse Rebecca Karstens, décédée intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. MICHOT, 1 nov—5,9 Député Greffier.

ETAT de la Louisiane— Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans—John Kissell vs ses créanciers—No 14,414—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette faillite et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à partir de la première publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le tableau final enregistré par le syndic dans cette affaire, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains distribués conformément au dit tableau, et le dit syndic déchargé de toute responsabilité.

Par ordre de la Cour, ce 31 octobre 1861. 1 nov—5,9 A. D. BERNOUDY, dép-greffier.

ETAT de la Louisiane— Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans—Je certifie que le 9 avril 1861 jugement a été enregistré dans cette Cour, dans le procès de MARIANNE RAOU, épouse de Bertrand Sonnet, vs son mari, dans les termes et chiffres suivants, savoir : No 9100—Cette affaire a été soumise pour confirmation du défaut sur des témoignages pris au bureau du greffier contradictoirement avec M. A. P. Steele, curateur ad hoc nommé pour représenter l'absent. Pour la Cour, la cause ayant été entendue et la preuve en faveur de la demanderesse. Marianne R., et son mari, Bertrand Sonnet, qu'il soit accordé un divorce dissolvant les liens de mariage entre les dites parties et que le défendeur acquitte les frais du procès.

Signé le 12 avril 1861. R. K. HOWELL, juge. En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle Orléans, ce 13 ... 31 oct—4 9 nov J. VILLERE Dép Greffier.

AVENDRE

La propriété bornée par les rues Canal Carondelet, Johnson, St-Pierre et Frieur, se composant de 17 terrains, connue sous le nom de Moulin Depouilly. Elle convient à une distillerie ou à une raffinerie ou toute autre fabrique, à cause de la grandeur des dépendances. A vendre à bas prix. S'adresser à J. D. DENEGRE, à la Banque des Citoyens. 18oct—10m

Soda Ash, Savons, Acide Sulphurique.

A vendre —un lot de Soda Ash—1300 caisses savons, 3 carboyes Acide Sulphurique. S'adresser à A. PEPIN, 31 oct—3j chez Turcotte & Blancand, 62 rue du Canal.

Graines de Coton.

UN prix raisonnable sera payé pour de la graine de coton. S'adresser à A. PEPIN. 31 oct—6f 62 rue du Canal

Poissons salés! Poissons salés!

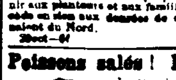

Le soussigné vient d'établir chez MM. Pinaud & Fellos, No 127, rue de la Vieille Levée, un dépôt pour la vente de poissons salés de toutes espèces. Cette nouvelle entreprise est établie sur une échelle qui permet au soussigné de fournir aux planteurs et aux consommateurs qui les plus beaux ... meilleur prix du Nord. 31oct—6f GIOV. PIERI.

Poissons salés ! Poissons salés !

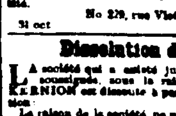

Le soussigné annonce au public et aux planteurs qu'il est à même de remplir, dans le plus bref délai possible, les ordres qu'il leur plaira de lui envoyer, pour n'importe quelle quantité. F. SANCHO, No 279, rue Vieille Levée, entre Dumaine et St Philippe. 31 oct

Dissolution de Société.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour entre les soussignés, sous la raison sociale ROMAN & KERNION est dissoute à partir de ce jour par limitation.

La raison de la société ne pourra plus être employée qu'en liquidation. Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1861. CHARLES ROMAN, G. H. KERNION, EMILE DUPLANTIER. 1er oct—1m

LES soussignés ont formé ce jour une société sous la raison ROMAN, OLIVIER & Cie, et ils vont travailler les affaires de commission et d'envoi et l'agence de la Raffinerie de sucre de St Jacques, au No 2, rue Front Levée. Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1861. CHARLES ROMAN, G. CHARLES OLIVIER, EMILE DUPLANTIER. 1er oct—1m

LE soussigné continuera les affaires de commission sous son propre nom et son propre compte, au No 13, rue Conti, 1er octobre 1861. C. H. KERNION. 1er oct—1m

WHISKEY—100 barils de rectifié, à vendre par GABRIEL PASCAL, 15 juillet Rue Vieille Levée, No 20